



N°79

# Flash Information Sden-CGT EduC' ACTION

Mai 2010 - Bi-mestriel - 0,25 €

## EN GREVE

### Jeudi 27 mai

Les conditions sont réunies pour une journée de GREVE GENERALE. La CGT Educ'Action lance un appel ferme à l'occasion de la journée de mobilisation intersyndicale du 27 mai

voir en page 3 le communiqué commun des organisations syndicales : CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

### Un gouvernement de menteurs et de tricheurs!

Une propagande éhontée sur l'avenir des retraites! Des mensonges sans précédents sur une soi-disant revalorisation des enseignant-e-s (sur une carrière, les futur-e-s enseignant-e-s perdront plus de 11.000 euros sur 11 ans par rapport à leurs aîné-e-s)!

Des **médias** aux ordres qui véhiculent cette propagande gouvernementale sans scrupule! Et quand cela ne suffit pas, le gouvernement se paie des encarts d'une page dans la presse nationale, aux frais du contribuable.

**Toujours moins pour les revenus du travail**, toujours plus pour les profits spéculatifs!

La coupe est pleine et pour tout dire cela fait un moment qu'elle a débordé.

Sur les retraites, la Cgt a des propositions (*voir par ailleurs dans ce journal*), mais - et ce n'est pas nier les difficultés - nous nous refusons de nous laisser bassiner par les Nostradamus de la statistique : leurs projections catastrophistes sur 2050 rappellent ceux qui, dans les années 30, annonçaient une France à 30 millions d'habitant-e-s en 1970! Les « trous » annoncés sont liés aux choix de sacrifier l'Humain au Profit.

**Sur les salaires aussi, nous avons des propositions, des revendications.**

**La CGT Educ'action revendique** un plan pluriannuel de revalorisation pour tous et toutes, fondé sur un déroulement de carrière commun à tous les personnels de l'Education Nationale.

Elle revendique une progression de la grille indi-

ciaire, liant qualification et rémunération, partant de **2 fois le SMIC** pour tous-tes les salarié-e-s.

**Cette augmentation générale permettrait** de compenser les pertes cumulées depuis 20 ans.

Dans l'immédiat, nous exigeons 70 points d'indice supplémentaires pour tous-tes.

Et que l'on ne dise pas que c'est impossible! Ils sont disqualifiés pour tenir un tel discours, ces gens qui ont créé le bouclier fiscal, qui provoquent chaque jour l'aggravation des déficits par des allègements de charges et par l'entretien de niches fiscales **au profit des plus riches**. Et qu'ils ne nous parlent pas de morale et/ou de solidarité quand ils ne travaillent qu'au bénéfice de quelques un-e-s, plus *bling bling* que jamais! Quand le Président de la République s'est octroyé dès son arrivée une augmentation de salaire de 157%! Quand son prédécesseur ne touche, le pauvre, que 31.000€ mensuels de retraites et revenus mensuels! cf *Le Canard Enchaîné* du 21 avril. Quand il suffit de partager la table d'Arnaud Lagardère pour émarger à hauteur de 63.000€/an!

**Leur morale n'est pas la nôtre.** Leur monde n'est pas le nôtre. Le leur c'est celui du profit immédiat, le nôtre c'est celui du stress au travail, des conditions de travail en berne, des petites retraites, de la précarité, de l'expulsion... Les salarié-e-s souffrent chaque jour des choix faits par cette caste prétentieuse qui nous gouverne.

Mobiliser, rassembler dans l'unité, celles et ceux qui font la richesse de ce pays, nous y travaillons.

### EDITO



### ON NOUS PREND POUR DES POIRES

Rejoignez nous! Participez activement à la grève interprofessionnelle du 27 Mai. Public, Privé, dans l'Unité, Salarié-e-s, Retraité-e-s, Sans emploi, faisons de cette journée de grèves et de manifestations une journée "morte" dans ce pays!

Yvon Guesnier

p.04/05 Dossier RETRAITES

p.06/07 Dossier FORMATION des stagiaires

La parité

p 08 Enquête Santé

DGH

RESF



« Le 1er mai est une nouvelle étape dans la mobilisation autour des questions d'emplois, de salaires et de retraites » dicit Bernard Thibault au soir d'un samedi où -force est de le reconnaître- les cortèges furent bien moins consistants qu'en 2009, même si 350 000 personnes, c'est loin d'être négligeable.

Lorsque vous lirez cet article, la réunion intersyndicale, prévue le 6 mai, aura peut-être accouchée de « nouveaux rendez-vous revendicatifs » (cf Une du bulletin). Le sommet social réunissant gouvernement et partenaires sociaux et portant sur les emplois et les salaires, aura lieu, lui, aux alentours du 10. Affûtez encore votre crayon Ikea pour griffonner sur votre agenda que, entre le 15 et le 20, le gouvernement sortira un « document d'options » sur la réforme des retraites sur lesquels des groupes de travail plancheront.

### Joli mois de mai, non?

A la mi-juin, ce même gouvernement annoncera sa réforme détaillée qui sera, début juillet, adoptée en conseil des ministres.

D'ici là que ferons-nous, qu'aurons-nous déjà fait? Qu'aurons-nous décidé, résolument?

De descendre dans la rue le 1er mai? Pour certains (dont nous avons les noms), c'est trop tard. De dire qu'à la prochaine manif, la prochaine grève, ça va barder, on va voir ce qu'on va voir? Chiche!

Faisons fi des statistiques, du matraquage et des mensonges médiatiques : sondages, affichages, résultats, indicateurs, performances, courbes, tableaux numériques, calendriers... s'empileraient dans nos consciences, les noieraient, rongeraient ce qui nous reste d'énergie et nous ne réagirions pas?!

Continuons à débattre avec d'autres. Continuons à informer, à faire du lien, à toujours maintenir un niveau de résistance à taille humaine. Ceux qui nous gouvernent ont peur de cela. Ils ne veulent pas qu'une réelle information passe dans l'opinion.

### Continuons à nous battre!

MARC LEROY



## L'ÉCOLE FRANÇAISE À L'ÉPREUVE DES COMPARAISONS INTERNATIONALES « L'ELITISME REPUBLICAIN » par Christian Baudelot et Roger Establet (Notes de lecture) (\*)

Nous avons tous entendu parler des enquêtes PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), particulièrement par les exploitations simplistes qui en sont tirées par les médias sous forme de scoops stigmatisant notre système éducatif et permettant au gouvernement de justifier aux yeux de l'opinion publique ses contre réformes.

Cette exploitation tronquée, voire malhonnête, de ces enquêtes qui va dans le sens de la politique de gestion managériale que nos politiques néo libéraux veulent imposer aux services publics suscite chez les enseignant-e-s beaucoup de réticence vis-à-vis de PISA.

Or Establet et Baudelot nous démontrent dans leur livre que :

- **d'une part** ces enquêtes triennales qui portent sur les élèves de 15 ans de l'ensemble des pays de l'OCDE sont établies sur des bases méthodologiques sérieuses et produisent des résultats de qualité.
- **d'autre part** nous aurions tout intérêt à nous approprier ces résultats et à en débattre afin d'améliorer la justice sociale et l'efficacité de l'Ecole. C'est l'objectif de ce livre fort instructif. Celui-ci commence d'abord par tordre le coup à quelques idées reçues (celles véhiculées par les médias) :
- **si les objectifs globaux** ne nous classent pas aux premières places nos élèves font néanmoins partie du groupe de tête rassemblant l'essentiel des pays développés, les écarts entre ces 24 pays étant faibles et peu significatifs comparativement à ceux qui nous séparent du reste du monde.
- **Les enfants d'immigrés** ne font pas baisser le niveau.

Mais l'intérêt principal de ce livre est l'analyse fine des résultats des enquêtes PISA qu'il nous présente.

Des constats sur notre système éducatif :  
- **Si l'Ecole française** continue de former des élites, en plus grand nombre et d'un niveau plus élevé, elle laisse toujours autant de jeunes quitter l'institution en situation d'échec. Plus grave, les écarts se creusent entre ceux qui réussissent et ceux qui sont précocement éliminés du système éducatif.

- **La France est le paradis** de la prédestination sociale.
- **Elle détient le record** absolu du redoublement.
- ...

Des suggestions de pistes pour faire progresser les résultats de notre Ecole :

- **Les systèmes scolaires** les moins inégalitaires socialement sont aussi les plus efficaces.
- **Le redoublement ne sert à rien.**
- **La voie la plus sûre** pour dégager des élites nombreuses et performantes est de combattre l'échec scolaire, donc de porter l'essentiel des efforts à l'école de masse.
- **Supprimer ce qui fait obstacle** à une véritable école unique. Supériorité des filles et domination des garçons. Un chapitre est par ailleurs consacré aux inégalités entre filles et garçons. Il montre, et c'est vrai dans tous les pays étudiés, que même quand les filles obtiennent de meilleurs résultats ce sont les garçons qui s'orientent vers les voies les plus prestigieuses. Culture masculine de l'affirmation de soi, choix des filles guidés par leurs goûts et non l'ambition ...

**Un livre accessible, riche en informations et analyses, pour alimenter nos réflexions et débats.**

Jean-Pierre Quartier

(\*) Editions du Seuil – La République des Idées Mars 2009 - 120 p – 10,50€

### Emploi, salaires, retraite : tous mobilisés, rassemblés et exigeants !

Communiqué commun des organisations syndicales : CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Dans un contexte économique et social caractérisé par une situation de l'emploi dégradée, des difficultés de pouvoir d'achat et une aggravation des conditions de travail pour de nombreux salarié-e-s, dans le public et dans le privé, en France et en Europe, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA réaffirment que la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux.

Avant même que le Président de la République ne réunisse un "sommet social" le 10 mai 2010, le Premier ministre annonce un gel des dépenses de l'Etat pour les 3 ans à venir. Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA condamnent cette annonce et considèrent que la réduction des déficits ne peut être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

Donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs.

Concernant les retraites, elles rappellent que l'emploi "en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé" doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle. Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite. L'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu. La pénibilité du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

Pour toutes ces raisons et dans un cadre unitaire, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salarié-e-s, les retraité-e-s, les jeunes et les privés d'emploi à une **journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai 2010** pour interpeller ensemble les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir.

**Elles appellent l'ensemble de leurs organisations à se rencontrer pour décider, dans les entreprises et lieux de travail, d'actions unitaires de haut niveau donnant lieu à des grèves et des manifestations inter-professionnelles dans les territoires.**

6 mai 2010

## L'avenir des retraites sera ce que l'on en fera

Certains s'emploient à nous priver du **droit à la parole**, du droit d'exprimer nos attentes en assénant des affirmations péremptoires, voire des contre-vérités.

Quand on entend, que le gouvernement veut « sauver » le système de retraites par répartition », c'est faux, il n'est pas à sauver, et surtout, le gouvernement veut favoriser des retraites par capitalisation (cf. les campagnes publicitaires actuelles à la télévision).

**Cette réforme** pourrait une nouvelle fois être vite bouclée sur notre dos, en contradiction avec la nécessaire revalorisation du travail et pour la plus grande satisfaction du Medef;

Comment prétendre que notre système de retraite né au lendemain de la guerre, dans une période de pénurie, serait impossible à maintenir dans une société riche de davantage de qualification, de plus de savoir et d'une productivité sans commune mesure avec ce que nous avons connu ?

### Les idées fausses martelées par les médias :

- Puisque nous vivons plus longtemps, nous devons travailler plus longtemps
- Le nombre de retraité-e-s va augmenter, rendant impossible le financement des retraites
- Les taux de cotisation sont trop élevés et handicapent l'emploi.
- Reporter l'âge légal de départ en retraite n'est pas un problème puisque les salarié-e-s liquident leurs droits à 61 ans passés.

### Les propositions de la CGT

Répondre aux besoins des salarié-e-s, des retraité-e-s, trouver les financements nécessaires constituent la base des propositions de la CGT.

- 1. Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans.**
- 2. Des pensions d'au moins 75% du revenu net d'activité pour une carrière complète, aucun revenu de retraite en dessous du Smic** - la revalorisation des pensions doit se faire sur la base du salaire moyen et non plus sur l'évolution prévisible des prix.
- 3. Justice et réduction des inégalités**  
Prendre en compte la pénibilité du travail  
Revoir les droits conjugaux et familiaux, pour ne pas perpétuer les inégalités criantes concernant les femmes qui ont eu des enfants.

### Des vérités à diffuser largement

3 chiffres

- 1 Le déficit des caisses de retraites pour 2010 ce sont **10 milliards d'euros**.
- 2 Les « niches fiscales » qui profitent à 80% aux ménages les plus aisés représentaient en 2008, **39 milliards d'euros**.
- 3 La fraude fiscale est estimée entre **30 et 40 milliards d'euros**...

### Les menaces sur la fonction publique

Actuellement les fonctionnaires partent à la retraite avec une pension calculée sur les 6 derniers mois de salaires, quel que soit le nombre d'années d'exercice, avec ou sans décote.

**La menace** vient de la volonté du gouvernement (appuyée par une campagne médiatique quasi-permanente contre les fonctionnaires) d'unifier les calculs en passant des derniers 6 mois aux 25 meilleures années d'une carrière. **Soit une perte** de 25 à 30% de la pension, ou un gain pour l'Etat d'autant, puisque nos pensions de retraites sont incluses dans le budget de notre ministère !! Il suffit de multiplier environ **500 euros par mois** par le nombre de fonctionnaires (l'Education fournit la moitié de la Fonction d'Etat), pour imaginer les économies réalisées!!

**On ne peut pas laisser faire cela!**

### Assurer le financement des retraites

La Cgt évalue à 6 points du PIB, le niveau de ressources supplémentaires afin de porter de 12% à 18% la part des richesses consacrées au financement des retraites. C'est possible.

- 1. Faire contribuer tous les revenus y compris les intéressements, les participations, les stock-options...**
- 2. Envisager une autre politique de l'emploi.**  
Par exemple 1 million d'emplois génère 5 milliards d'euros de rentrées de cotisations !!  
Au-delà de mesurées, c'est une véritable politique de l'emploi que doit mettre en œuvre le gouvernement.
- 3. Augmenter et moduler les cotisations patronales en fonction de la politique d'emploi de l'entreprise.**
- 4. Remettre à plat les exonérations (rentrée de 30 milliards).**



### Un peu d'histoire

Sans remonter du temps de Louis XIV, mais simplement depuis la loi de **1910** rendant obligatoires les Retraites Ouvrières et Paysannes, faibles retraites par capitalisation les retraites ont connu de nombreuses évolutions.

La première est l'instauration des retraites par répartition par le régime de Vichy en **1941**, reprises par le Conseil National de Résistance après la guerre en 1945.

La plus remarquable est le départ à 60 ans donné en 1982 par François Mitterrand si le nombre d'années de cotisation requis est atteint à cet âge.

Mais dans l'été **1993**, le gouvernement d'Édouard Balladur prend une ordonnance qui fait passer la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à temps plein de 37,5 années à 40 ans pour les salarié-e-s du privé, instaure une décote de 10 % par année manquante et modifie le mode de calcul de la retraite du régime général (50% maximum) : ce sont les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures années qui sont prises en compte.

Le mode d'indexation choisi est l'indexation sur les prix ce qui fait perdre du pouvoir d'achat aux retraites par rapport à l'évolution des salaires.

Tous les salarié-e-s cotisent d'autre part à une caisse de retraite complémentaire. Les partenaires sociaux ont pris, entre 1993 et 1996, des décisions qui aboutissent à programmer la diminution du « rendement » des régimes.

**Cette réforme est passée en été!!!**

En 1995, Alain Juppé échoue à rapprocher les régimes spéciaux de retraite du régime général. La majorité vote la mise en place de fonds de pension (loi Thomas). La gauche, au pouvoir à partir de 1997, abrogera cette dernière mesure, mais n'entreprendra pas de vraie réforme à cause du répit accordé par une forte croissance économique. La loi de financement de la Sécurité sociale de

1999 créé néanmoins un fonds d'investissement, dénommé Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR).

### En 2003

La « réforme Fillon » (ou « loi Fillon ») instaure une transition progressive de la durée de cotisation de tous les régimes, sauf les régimes spéciaux, vers 42 ans.

Un système de décote et de surcote est instauré pour les fonctionnaires, leur permettant de partir plus tôt ou plus tard, moyennant un coût ou un gain en termes de pension de retraite versée. La décote par année manquante doit tendre pour tous les salarié-e-s à 5%. Une surcote est instaurée (de 3%) par année supplémentaire au delà de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein. Le cumul emploi-retraite est rendu plus flexible.

En contre partie les salarié-e-s peuvent racheter des trimestres au titre des études, dans la limite de 3 ans (avec un coût si important qu'il en est dissuasif : la DRESS évalue le montant moyen des rachats à 22 000 €)

De nouveaux produits d'épargne individuels (le PERP) et collectif (le PERCO) sont créés pour inciter les futurs retraité-e-s à recourir à des solutions individuelles qui transfèrent de fait le risque sur les salarié-e-s.

Les salarié-e-s et les non salarié-e-s des régimes alignés ayant commencé à travailler jeunes (entre 14 et 16 ans), obtiennent un droit au départ anticipé à la retraite avant 60 ans.

La CFDT soutient cette réforme, mais le reste de syndicats s'y oppose.

En 2008, Fillon, encore lui, réussit à imposer l'alignement des régimes spéciaux de retraites sur le régime général (allongement de la durée de cotisation, décote, indexation sur les prix etc.).

**En 2010 soyons tous solidaires pour arrêter Fillon !**

## être résolument à l'offensive

Une délégation de la CGT Fonction Publique a été reçue par Eric Woerth, ministre du Travail, de la solidarité et de la Fonction Publique le lundi 26 avril.

En premier lieu, la CGT a souhaité que le ministre précise la méthode et le calendrier des échanges.

Elle a ensuite souligné que les organisations CGT de la Fonction Publique s'inscrivent entièrement dans une démarche d'ensemble, solidaire et interprofessionnelle.

De fait, elle a rappelé le socle commun revendicatif de la CGT, avec notamment le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans avec 75 % du salaire pour une carrière complète, aucune pension inférieure au SMIC et une meilleure prise en compte de la pénibilité.

Sur la question essentielle du financement, elle a affirmé de nouveau que les solutions principales prioritaires passaient par la résorption du chômage, l'augmentation des salaires et une nouvelle répartition des richesses créées qui mettent davantage à contribution profits et hauts revenus.

A partir de ces éléments incontournables, la CGT a indiqué les pistes importantes relevant des retraites des fonctionnaires et du Code des pensions : le maintien et l'amélioration des droits familiaux et conjugaux, l'intégration dans le salaire des primes ayant un caractère de complément salarial – et, par voie de conséquence, la mise en extinction du RAFFP - l'indexation des pensions sur les traitements bruts dans le cadre d'une politique salariale assise sur la valeur du point d'indice.

Sur ces bases, la CGT a confirmé qu'elle combat toute remise en cause de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, du calcul de la pension sur l'indice détenu durant les 6 derniers mois et la reconnaissance de la pénibilité comme par exemple pour les infirmières. Enfin, notre organisation syndicale a exigé de véritables négociations avec des séances réunissant tous les syndicats.

Dans l'hypothèse d'un passage en force, la CGT a dit de nouveau sa détermination à prendre toutes ses responsabilités.

Eric Woerth ne s'est pas prononcé sur nos principales exigences.

Il a confirmé qu'un « document préfigurateur » serait diffusé aux alentours du 15 mai et que le projet de loi serait examiné à un Conseil des ministres de la mi-juillet.

Il a indiqué qu'auraient lieu rapidement, 2 séries de groupes de travail où les organisations syndicales seraient reçues séparément au niveau de la Fonction publique autour de 3 thématiques : emploi des seniors, pénibilité et enjeux spécifiques.

Une autre réunion, avec l'ensemble des organisations syndicales, aura lieu concernant le « pilotage » des institutions de retraite.

Cette première rencontre sur l'enjeu essentiel des retraites confirme à l'évidence que rien de positif ne pourra voir le jour sans l'intervention et la mobilisation de l'ensemble des salarié-e-s.

Pour la CGT, cela doit immédiatement se traduire par une participation massive aux manifestations unitaires du 1er mai.

Montreuil, le 27 avril 2010

## Brèves niçoises 1er degré

### Les logements de fonction à Nice

Le Maire de Nice a décidé de relancer l'attribution de logements aux enseignant-e-s. Suite à une délibération du Conseil municipal, il a été décidé que la loi serait appliquée strictement :

- le logement vacant est offert aux candidatures des instituteurs et PE, mais l'instituteur est prioritaire et passe devant le directeur PE de l'école où se trouve le logement.

Instituteurs et PE sont classés par ancienneté dans la commune dans chacune des catégories. Compte-tenu des restrictions budgétaires, les logements sont remis aux normes au compte-gouttes (1 pour la dernière commission, attribué à un instituteur avec 17 ans d'ancienneté sur Nice), c'est la seule chose qu'on puisse regretter !!

### Retour des cantines en régie municipale

Le Maire a décidé de reprendre en main la gestion des cantines niçoises.

Avec le syndicat CGT des communaux, nous veillerons à ce que l'intérêt des employé-e-s Sodexo d'aujourd'hui, soient préservés ou améliorés en régie municipale l'année prochaine...

### MOTION DE SOUTIEN AU PEUPLE GREC

Il n'est plus une journée sans manifestation dans les rues d'Athènes. Le peuple grec n'est pas responsable de la faillite de son état.

Les marchés financiers, les institutions internationales veulent faire payer la facture de la crise au peuple grec et faire un exemple pour les autres.

La Banque Centrale Européenne a accordé des prêts gigantesques à seulement 1 % d'intérêts aux banques (notamment françaises) qui à leur tour prêtent à des taux de 4 à 8 % à la Grèce.

La Grèce doit aussi bénéficier de taux n'excédant pas 1 %, sans autre conditions que le maintien des droits sociaux, de l'emploi et des Services Publics.

La solidarité est nécessaire pour éviter une débâcle sociale et économique.

Pour toutes ces raisons, nous soutenons les travailleurs grecs, le peuple grec en lutte contre l'austérité et la casse sociale dans leur pays.

Motion adoptée à l'unanimité au Congrès de l'Union Locale CGT de Brignoles

### www.retraites-cgt.fr

Le site "Spécial Retraites" est en ligne. Retrouvez l'actualité du débat sur la réforme des retraites :

- \* Idées fausses et vrais enjeux
- \* Les propositions de la CGT
- \* J'ai mon mot à dire
- \* Top Chrono Action
- \* Faites passer...

### La parité : c'est pas gagné

Observation faite au CTPA du 26 mars (heureusement pas du 8 mars) :

Y siégeaient 12 "chefs" de l'administration (recteur, IA06 et 83, sec gen, doyens des IPR et IEN ET, DOS, DAFPIC, DPE, IA IPR Hist-Géo, SAIO,...) : 12 hommes - 0 femmes  
Y siégeaient 4 représentants des chefs d'établissement : 4 hommes - 0 femmes

Y siégeaient 14 représentant-e-s des syndicats : 9 hommes - 5 femmes (c'est mieux mais pas terrible vu le taux de féminisation du milieu. 3 des 5 femmes n'y étaient de plus qu'à titre d'expert).

Quand on change de catégorie par contre, ça se féminise. Les "administratifs" qui assistent au CTPA sans avoir la parole uniquement pour apporter des réponses "techniques" sont 6 femmes pour 1 seul homme (où est la parité !!!)

Un burqman par établissement



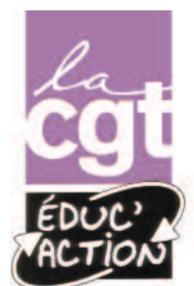
### Manifestation

#### "Pas de bébés à la consigne"

Après le 18 mars et le 8 avril, près de deux-cents personnes ont défilé à Nice ce jeudi 6 mai contre le projet de décret de Nadine MORANO.

Forte présence de la CGT, la Cgt Educ'Action étant le seul syndicat enseignant présent.

La Cgt continue de revendiquer entre autres le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif des jeunes enfants, un plan de formation ambitieux des professionnels, le rétablissement des postes d'enseignant-e-s supprimés pour que chaque famille qui le souhaite puisse scolariser son enfant entre deux et trois ans dans des conditions adaptées à cet âge... Prochaine manifestation le 29 mai à Marseille dans le cadre d'une journée nationale d'action.



# RECRUTEMENT ET FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANT-E-S : Année zéro pour zéro formation

Le ministère a désormais précisé l'architecture totale de sa réforme du recrutement et de la formation des enseignant-e-s. L'ensemble des craintes qu'avait exprimé la CGT Educ'Action se confirme, **la masterisation du recrutement cumule tous les défauts**: sélection sociale, disparition des IUFM, disparition totale d'une réelle formation, utilisation des stagiaires pour supprimer des postes...

La réforme du recrutement des enseignant-e-s s'explique aussi par la volonté de supprimer des postes dans l'Education Nationale. La suppression, à compter du 1er septembre 2010, de **18 202 emplois de stagiaires** se déclinera ainsi :  
**Dans le premier degré**, suppression de l'ensemble des 9 182 emplois d'enseignant-e-s stagiaires (PE2);  
**Dans le second degré**, l'affectation dans les établissements scolaires des enseignant-e-s et des conseillers principaux d'éducation nouvellement recrutés se traduit par la suppression des emplois d'enseignant-e-s stagiaires (6.733 emplois de PLC) et de conseillers principaux d'éducation stagiaires (411 emplois);  
**Dans l'enseignement privé**, suppression de l'ensemble des 1 876 emplois de stagiaires.

## Non au recrutement niveau Bac + 5

La CGT Educ'Action refuse une masterisation des concours, facteur d'injustices sociales, qui imposera aux étudiant-e-s issus de milieux modestes deux années d'études supplémentaires sans réels moyens pour vivre avec, au mieux, des gratifications et des bourses en nombre limité. Pas de statu quo pour autant ! Au contraire, nous défendons l'idée d'un concours après la licence, puis d'une formation en deux ans payée en tant que fonctionnaire stagiaire et débouchant sur un master.

**Alors, la masterisation des concours... NON !**

**Une masterisation de la formation garantissant une démocratisation des recrutements... OUI !**

## LES NOUVEAUX CONCOURS

**Contenu, calendrier des inscriptions et des épreuves, préparation, stages ... quelques explications.**

### CONTENU :

**Les deux épreuves d'admissibilité** vont s'appuyer sur des masters généralistes (pas d'évaluation didactique ou pédagogique).

Pour les PE, une épreuve de français/ culture humaniste et une épreuve de mathématiques/sciences.

Les programmes scolaires constituent l'univers de référence des savoirs évalués.

**Les deux épreuves d'admission** vérifieront "l'aptitude à enseigner et la capacité à conceptualiser son enseignement ou sa mission éducative".

La première sera une leçon, la seconde l'analyse d'un dossier dans un champ disciplinaire et comportant des documents.

Sera aussi évaluée la compétence "agir en fonctionnaire de l'État"...Un dépistage des désobeisseurs?

## INSCRIPTIONS AUX CONCOURS 2011 : DÈS MAI 2010 !!

### Premier degré

Phase unique d'inscriptions :

**10 mai - 18 juin 2010**

Epreuves écrites : **28/29 septembre 2010**

Résultats d'admissibilité : **au plus tard à la mi-novembre 2010**

Epreuves orales des concours internes :

**entre début avril et mi-mai 2011**

Epreuves orales des concours externes :

**entre début mai et mi-juillet 2011**

### Second degré

Phase unique d'inscriptions :

**10 mai - 18 juin 2010**

Epreuves écrites des concours externes (hors agrégation) : **novembre 2010**

Epreuves écrites des concours internes :

**25 janvier - 4 février 2011**

Epreuves écrites des concours externes d'agrégation :

**28 mars - 15 avril 2011**

Résultats d'admissibilité des concours externes

(hors agrégation) : **mi-janvier 2011 au plus tard**

Résultats d'admissibilité des concours internes :

**fin mars 2011 au plus tard**

Résultats d'admissibilité des concours externes

d'agrégation : **au plus tard fin mai 2011**

Epreuves orales des concours internes :

**entre début avril et mi-mai 2011**

Epreuves orales des concours externes :

**entre début mai et mi-juillet 2011.**

## CALENDRIER DES ÉPREUVES

Les épreuves auront lieu en Master2 : les étudiant-e-s qui le souhaitent pourront présenter les concours des 1er et 2<sup>nd</sup> degrés la même année.

### CRPE :

Admissibilité : **septembre.**

Résultats : **novembre.**

Admission : **mai/juin.**

### CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP, CPE :

Ecrits : **dès décembre.**

Résultats : **mi-janvier.**

Admission : **mai/juin.**

### AGRÉGATION :

Ecrits : **avril.**

Oraux : **juin/juillet.**

## LA PRÉPARATION AU CONCOURS

La préparation des concours d'enseignant-e-s se fera dans le cadre des masters disciplinaires existants ou de nouveaux masters pluridisciplinaires, actuellement à l'étude par chaque université.

A noter cependant que les masters ne sont pas construits en fonction des concours, ces derniers ne pouvant constituer les seuls débouchés professionnels d'un master.

On remarque ici que l'année spécifique de préparation aux concours de l'Education nationale (PE1, PLC1) en IUFM disparaît et que les nouveaux masters ne rempliront pas ce vide.

## LES STAGES

Deux types de stage seront offerts en nombre limité aux étudiant-e-s.

Un **stage d'observation et de pratique accompagnée** pour les étudiant-e-s en M1 ou début de M2.

Un **stage en responsabilité** pour les étudiant-e-s en M2 (108 heures maximum), avec un statut de *vacataire* pour effectuer des remplacements de titulaires. Mais attention, ces stages ne sont pas une condition obligatoire pour présenter un concours.

Les futur-e-s enseignant-e-s n'auront pas vu fonctionner une classe mais se verront tout de même confier des élèves en pleine responsabilité, sans plus d'expérience professionnelle pratique !

## Dès la rentrée 2010...

L'élévation du niveau de recrutement des personnels enseignant-e-s des premier et second degrés au niveau du master (et non plus de la licence) s'accompagne de la suppression de l'année de stage obligatoire qui a lieu actuellement après la réussite du concours : désormais, les lauréat-e-s du concours titulaires de leur master seront directement affectés dans les établissements scolaires et ne suivront pas d'année préparatoire à l'IUFM en tant que professeur stagiaire.



ON NOUS PREND POUR DES

**POIRES**



## la suite.....

### ...dans les Alpes Maritimes :

#### Dans le 1er degré : les professeur-e-s stagiaires (ex PE2)

Les futurs lauréat-e-s du CRPE seront affectés dès la pré-rentrée dans la classe d'un PEIMF (maître Formateur) où ils-elles effectueront un stage de pratique accompagnée jusqu'aux vacances fin octobre. A la rentrée de ces vacances, ils-elles prendront en charge seul-e-s une classe en totale responsabilité à temps plein jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ils-elles bénéficieront de quelques conseils supplémentaires lors de visites de conseillers pédagogiques ou de PEIMF qui se dérouleront entre novembre et avril.

Le dispositif de formation des Professeurs d'Ecole stagiaires (PS) qui rentrera en vigueur à la rentrée 2010 se déclinera donc ainsi :

- *septembre et octobre 2010* : les PS, positionnés par deux chez un PEIMF, prennent progressivement la responsabilité de la conduite de la classe et disposent également d'un temps de réflexion et de concertation pour la préparation et l'analyse de pratique avec le PEIMF.

- *A partir de novembre* : Les PS sont affectés dans la classe qui leur a été réservée et recevront, jusqu'en avril, la visite de maîtres formateurs et/ou de conseillers pédagogiques (17 visites !)

- 3 semaines de formation hors classe (dispensée par l'IUFM) : une semaine en septembre, une semaine en octobre, une semaine en novembre et 2 jours début novembre avant la prise effective de leur classe en pleine responsabilité.

- 18h d'animations pédagogiques spécifiques aux PS.

#### Les stagiaires M2

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en M2 pourront effectuer des **stages en responsabilité** dans les classes des écoles du département en remplacement des titulaires qui seront candidat-e-s aux stages de formation continue du PAF. Ces stages s'effectueront au 2ème trimestre de l'année scolaire 2010/2011.

## ET EN CONCLUSION?

Alors que jusqu'ici les PE2 bénéficiaient d'une formation composée de 60% de cours à l'IUFM et de 40% de stages pratiques, la proportion s'inverse avec la réforme.

Désormais les nouveaux stagiaires n'auront que **30% de formation** comprenant 3 semaines de cours théorique (10%), 5 semaines de stage dans une classe d'application, 18 heures de concertations pédagogiques, 17 visites conseil dans leur classe et une journée d'accueil fin août... En réalité tous les moments où le/la stagiaire n'est pas seul-e face à des élèves est considéré comme une vraie formation. Drôle de formation !

**Le ministre n'a cure des élèves** : ils commenceront l'année avec une brigade chargée de réserver la classe pour un stagiaire qui arrivera en novembre pour une semaine ou deux avant de repartir à l'IUFM. Si tout va bien, ils auront en remplacement la même personne que celle du début de l'année mais rien n'est moins sûr. A compter de décembre, les élèves retrouvent leur enseignant-e stagiaire mais le partageront 17 demi-journées avec un-e conseiller pédagogique ou IMF. En espérant qu'avec ces excellentes conditions d'entrée dans le métier notre stagiaire ne tombe pas malade ce qui entraînerait la présence d'un-e nouvel-le enseignant-e face aux élèves. Si les élèves ont des lacunes disciplinaires, ils auront sans doute développé leurs capacités d'adaptation !

Vous vous demandez **comment résister**? Un des moyens pourrait être de ne pas offrir de terrain de stage pour les étudiant-e-s de M2 en ne demandant pas de stage de formation continue au 2ème trimestre. Il ne s'agit pas bien sûr de pénaliser les étudiant-e-s mais de ne pas accompagner cette contre-réforme.

**Pour la CGT Educ'action, enseigner est un métier qui s'apprend !**

ABSENTÉISME  
DES ÉLÈVES



Groupe de travail au Rectorat de Nice

### FORMATION BRADEE ! STAGIAIRES EXPLOITE-E-S

Le recteur a réuni le lundi 26 avril un groupe de travail afin d'évoquer la formation des enseignant-e-s.

Visiblement le rectorat a du mal à mettre en place la réforme voulue par le ministre !

Comment résoudre une équation avec comme seule variable ajustable le temps de travail des stagiaires et des tuteur-riche-s.

En effet, ce qui saute aux yeux en premier lieu, dans les propositions du Recteur, ce sont les heures de travail demandées à ces futurs enseignant-e-s.

Dont 6 heures non rémunérées ! Leur formation devrait s'articuler en 3 périodes.

**Tout d'abord leur rentrée** se ferait le 26 août, date à laquelle leur serait communiquée leur affectation. Suivie de 2 journées de pseudo-formation pendant lesquelles on leur apprendrait à gérer une classe et à préparer un cours !!

**Ensuite jusqu'aux vacances** de la toussaint ils ou elles seraient en « poste » avec leurs 18 heures de cours, leurs préparations, leurs corrections mais aussi leurs 6 heures de plus à assurer. C'est à dire une journée pendant laquelle ils ou elles observeront leur tuteur ou tutrices ou pendant laquelle ces mêmes tuteurs pourront les observer.

**Et puis, pour terminer l'année** de pseudo-formation il y aurait alternance de séances de « compagnonnage » avec le tuteur, de visites de formateurs IUFM et de séances de formation à l'université. Et bien évidemment, toutes ces activités se feraient pendant la journée où le stagiaire sera « libéré » de cours (mardi ou jeudi selon sa discipline).

Au bout du compte, c'est en fait un 1/3 de service supplémentaire qui serait demandé aux stagiaires ! Ce qui représente 216 heures. Et cela sans aucune rémunération supplémentaire! Du bénévolat !

Les tuteurs et tutrices seraient également très sollicité-e-s et seraient

les principaux acteurs de la formation de ces stagiaires. Mais aussi les principaux responsables de leur formation. Donc une lourde tâche pour ces collègues. Lourde tâche en responsabilité, mais aussi en temps car il leur faudra être présent-e-s éventuellement dès le 26 août, assurer des observations dans les cours de leurs stagiaires mais aussi assurer leur compagnonnage.

**Pour la CGT Educ'Action ces propositions du Recteur sont complètement « irréalistes ».** Comment peut-on vouloir former des enseignant-e-s en leur demandant d'effectuer 18 heures de cours par semaine avec tout ce que cela sous-entend ! En leur demandant en plus d'être disponibles une journée par semaine pour « leur formation ». Et cela sans rémunération !

C'est tout d'abord méconnaître le métier d'enseignant-e-s et nous ne pouvons pas croire que des professionnels de l'enseignement soient à ce point « irresponsables ». De plus **les stagiaires ne sont pas des esclaves, pour nous tout travail mérite salaire.**

Pour la **CGT Educ'Action**, c'est toute la politique de formation mise en œuvre dans les IUFM qui vole en éclat. Cette réforme de la formation des enseignant-e-s aura un impact négatif sur l'ensemble des personnels de l'éducation et des élèves. De nombreux stagiaires ne tiendront pas le coup et cela se traduira par une pénibilité accrue du métier. Il faudra alors gérer les journées d'absence de ces mêmes stagiaires, voire leur démission !

C'est pourquoi, la **CGT Educ'Action** demande le retrait de la réforme. Elle appelle aussi et surtout les personnels à refuser les tâches de tutorat à la rentrée 2010 pour résister à **la casse du service public d'éducation.**

J.DENNEULIN

## VAR 1er Degré

Réunion d'information syndicale :

**le 09 Juin 2010 de 09h 00 à 12h00**

lieu: Ecole J. Michelet

rue Barbacane 83400 Hyères

Thèmes abordés:

- circulaire de rentrée 2010
- jardins d'éveil
- questions diverses

## Conditions de Travail. Santé...

### Une enquête nationale de la Cgt-Educ'Action pour les personnels 1° degré qui est plus que parlante.

La Cgt-Educ'Action a lancé une enquête nationale sur les Conditions de travail et la santé pour les personnels 1° degré. Les résultats ont été partiellement traités et sont franchement parlants. Nous en publions des extraites ci-dessous.

L'enquête complète sera mise en ligne d'ici quelques semaines...

<http://cgt.education.nat1d.free.fr/Enquetect/presentation.htm>

### Concernant les relations avec les élèves, les parents et la hiérarchie.

Une violence verbale et physique inquiétante surtout sur le plan verbal:

Avez vous été agressé verbalement par des élèves? Près de 26% répondent oui.

Avez vous été agressé verbalement par des parents? plus de 47% répondent oui. (A noter que pour les directeur-trices, souvent en 1° ligne face aux parents le taux monte à 57% et pour les collègues travaillant en ZEP à 52%...)

Avez vous été agressé verbalement par votre hiérarchie? plus de 10% répondent oui.

Avez vous été agressé physiquement par des élèves? 14,6% répondent oui (18% en ZEP).

Avez vous été agressé physiquement par des parents? Près de 3% répondent oui (près de 6% en ZEP)

Une hiérarchie avec laquelle les relations se sont plutôt tendues et dont près de 50% des personnes ayant répondu n'ont obtenu aucun soutien lors de problèmes rencontrés...

Au cours des dernières années, diriez vous que vos relations avec l'administration se sont: dégradées: 37,8% améliorées: 5,3%...

Lors de problèmes rencontrés vous sentez vous soutenus par votre hiérarchie? plus de 49% répondent non, 30,9% oui.

### Concernant la pénibilité, la fatigue physique, la charge mentale:

Près de 78% disent effectuer souvent ou parfois des mouvements douloureux (99% en maternelle!)

82% avoir souvent ou parfois des problèmes de voix dûs à leur travail

44% des problèmes de vue

97%!!! ont le sentiment d'être stressé par leur travail.

### Qualité des lieux de travail.

41% disent rencontrer souvent ou parfois des locaux sales.

72% des locaux bruyants

45,7% des locaux mal adaptés (51% en maternelle)

72% ont souvent ou parfois des locaux trop chauds

60% des locaux souvent ou parfois trop froids...

50% travaillent souvent à la lumière artificielle.

## Risques Psycho Sociaux

« On vous demande de vous tuer à la tâche pas de vous suicider »

Le travail est revenu sur la scène publique comme un fait divers, dans sa forme la plus violente, avec le suicide

D'une certaine façon, il est la rançon du slogan sarkozien sur le « plus pour gagner plus. Ceux qui travaillent sont plus malades et certains en meurent. Ceux qui gagnent plus ne sont évidemment pas les mêmes.

Pour lire nos analyses et nos propositions, téléchargez le 4 pages de notre fédération:

[http://cgt.education.nat1d.free.fr/telecharger/4\\_pages\\_risques\\_psychosociaux.pdf](http://cgt.education.nat1d.free.fr/telecharger/4_pages_risques_psychosociaux.pdf)

## Somme nous reconnu-e-s?

Si 77% s'estiment reconnus dans leur travail par les élèves (81% en maternelle 71% en ZEP), la proportion tombent à 52% pour une reconnaissance par les parents (56% en ZEP)

Seuls 34,88% se sentent reconnus dans leur travail par leur hiérarchie!!! 54,5% non reconnus!!!

90% ressentent une distorsion entre ce que la hiérarchie attend d'eux et les moyens mis à leur disposition!!!

### Organisation du travail, relation d'équipe, ambiance générale

pour 73% les programmes sont trop chargés (55% en maternelle 85% en élémentaire)

A la question sur l'évolution des relations au sein de leur équipe 46% disent que les relations se sont stabilisées, 24,8% dégradées et 20,6% améliorées)

40% se sentent isolés et 91%(!!!) veulent travailler en équipe.

79% estiment que le temps de concertation est insuffisant et 56% que les effectifs de leur classe sont trop chargés.

### La santé... La cerise sur le gâteau...

98,75% ont le sentiment que leur santé n'est pas du tout suivie par l'Education Nationale. Il est à noter que la question de la médecine du travail à laquelle les enseignant-e-s n'ont pas réellement accès est citée dans presque tous les commentaires qui accompagnaient souvent le retour des questionnaires!!!

9,5% ont souvent besoin de prendre des médicaments pour « tenir » 34,7% parfois!

Plus de 74% des personnels ayant répondu ont dit avoir parfois (50,65%) ou souvent (23,81%) envisagé de quitter leur métier...

### Si on résume

Violence, stress, aucun suivi de la santé par l'Etat Patron, non reconnaissance, des conditions de travail qui se dégradent... Et une hiérarchie sur laquelle on ne peut s'appuyer. Le constat est grave et doit interroger l'institution. Quant à la Cgt-Educ'Action, elle s'appuiera sur cette enquête pour mobiliser et revendiquer ce qui est nécessaire et indispensable pour que la situation cesse de se dégrader et reparte dans le bon sens. Ce n'est pas gagné, mais si les personnels sont prêts à **se mobiliser avec nous nous pouvons faire cesser cette spirale infernale!**

Une première réponse a été donnée: la nomination de médecin dans chaque département.



## A quoi sert une Dotation Globale Horaire ?

Dans un système éducatif normal, les réformes servent à améliorer les conditions d'enseignement.

Dans un système qui vise à réduire la masse des fonctionnaires de l'éducation nationale, les réformes servent à diminuer le nombre d'heures d'enseignement. Comment savoir que ces heures baissent ? La seule chose à faire est de se pencher sérieusement sur la **Dotation Globale Horaire**. Avant la réforme du bac

pro en trois ans, un référentiel pour chaque section préconisait le nombre exact d'heures d'enseignement par matière. La répartition de ces heures est une tâche qui revient soit au chef des travaux, au proviseur adjoint ou au proviseur lui-même (cette répartition étant soumise au vote des élus du Conseil d'administration).

Les professeurs votent régulièrement contre puisqu'il apparaît que depuis quelques années, ces fameuses heures diminuent.

La plupart des enseignant-e-s se désintéressent de cette DGH, le référentiel devant être respecté, seule la répartition des heures supplémentaires attisent la curiosité de certain-e-s.

La supercherie du nouveau Bac réside dans la **globalisation** des heures d'enseignements par matière, sur les trois ans. Un exemple : des heures non distribuées en première et en deuxième année peuvent l'être en troisième année mais d'un bloc.

Cette méthode a pour but de **déréguler les emplois** du temps des élèves et des professeurs.

D'ailleurs le recteur d'académie peut nier toute responsabilité dans la **suppression de poste** dans un établissement, en laissant au proviseur le choix de la matière qui va être dépouillée. Certaines matières ont été délestées, et par le jeu des heures complémentaires liées à la spécialité, on peut réinjecter ou non des heures et cela au bon vouloir du proviseur. Dans tous les lycées professionnels, la DGH est un vrai casse-tête car elle peut entériner une suppression de poste, peut encourager la voracité de certains professeurs et mettre à mal la cohésion de la communauté éducative et casser des équipes pédagogiques.

On a vu dans des lycées, des collègues se disputer pensant que les voisins étaient mieux lotis qu'eux mêmes, allant jusqu'à penser que certains professeurs avaient assez de pouvoir pour faire eux-mêmes leurs propres DGH !!!!

Dans une situation de dérégulation, l'intérêt individuel provoque des tensions entre collègues, mettant en péril toute action collective susceptible de faire avancer l'intérêt collectif.

**Restons vigilant-e-s**, ne permettons pas la distribution aléatoire de nos Heures. La DGH n'est pas l'affaire du proviseur, **c'est l'affaire de toutes et tous**.

## RESF : Réseau Education Sans Frontières

Le réseau Education Sans Frontière, n'est pas une association comme une autre avec des responsables désignés, c'est justement plusieurs centaines de citoyens et d'associations mobilisées ensemble pour dénoncer la politique du gouvernement, qui chasse les familles devenues des familles sans-papiers après la loi Sarkozy en 2006. La CGT Educ'action fait partie du réseau, elle-même et par la participation de nombreux et nombreuses de ses adhérent-e-s.

Réseau Education s'adresse aux enseignant-e-s, aux familles solidaires de ces enfants qui ont le droit d'étudier sur notre sol, sans crainte de laisser leur chaise vide selon le bon vouloir d'un état expulseur. De vigilant-e-s, les membres de RESF sont devenue-s plus actifs. Ils, elles aident (financièrement), accompagnent les familles (dans les démarches administratives), manifestent au Tribunal Administratif pour refuser des expulsions, informent l'opinion publique par la mise en place de Cercles de silence - tous les mardis à Nice, place Masséna à 18h30 à 19h et aussi à Cannes, à Grasse, à Toulon (4ème samedi de chaque mois de 11h30 à 12h) et Draguignan (dernier samedi de chaque mois de 11h à 12h) - organisent des actions médiatiques.

Malgré tout cela, il faut être encore plus nombreux et nombreuses. RESF a besoin de vous,

<http://www.educationsansfrontieres.org>  
resf06@gmail.com ou au 0603512832